

## Justificatif de Parution

N° d'annonce: LPR-408931500

Nous soussignés, Le Progrès SAS représenté par EBRA MEDIAS BOURGOGNE RHONE-ALPES, représenté par son Responsable des Annonces Légales et Judiciaires, Laëticia CAPOCCITTI, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Date de mise en ligne** : 09/04/2024

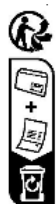
**Support de parution** : Le Progrès

**Département de parution** : Rhône

2024RJ0454 - Par jugement du 02/04/2024, le Tribunal de Commerce de Lyon a ouvert la procédure de liquidation judiciaire avec application de la procédure simplifiée de La société MAX COIFFURE - 851 717 785 RCS Lyon - SAS - 30 boulevard des Brotteaux 69006 LYON - salon de coiffure - liquidateur judiciaire : SELARL MARIE DUBOIS membre du GIE ADN MJ 32 rue Molière 69006 LYON auquel les créanciers ont à déclarer leurs créances dans les deux mois suivant la publication au Bodacc du présent jugement. - Date de cessation des paiements le 26/03/2024.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif. Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

**Lien de l'annonce** : <https://www.eurolegales.com/Annonce/AvisTribunal/Rhone/Le-Progres/MAX-COIFFURE-LIQUIDATION-JUDICIAIRE.html>



Laëticia CAPOCCITTI

Responsable des Annonces Légales et  
Judiciaires chez Le Progrès

**EBRA MEDIAS**  
BOURGOGNE RHÔNE-ALPES  
4 Rue Paul Montrochet  
69286 LYON CEDEX 02  
Capital 150 000€  
R.C.S. LYON 338 700 420